



Discours du Commissaire Thierry Breton - Livre blanc sur les effets de distorsion liés aux subventions étrangères au sein du marché unique

Bruxelles, le 17 juin 2020

En tant que Commissaire au marché intérieur, je souhaite le redire clairement aujourd'hui, à tous ceux qui nous écoutent : tout le monde est le bienvenu chez nous, pour profiter du marché intérieur, pour y faire des affaires, pour investir.

Cela a été, du reste, la logique de l'Union Européenne lors des décennies passées, avec un certain succès. Mais c'est vrai aussi que, lorsqu'on vient bénéficier du marché intérieur, il faut respecter nos règles. Il faut que ces règles soient claires et c'est notre rôle qu'elles soient claires et adaptées, si on estime qu'il faut qu'elles soient adaptées en fonction des circonstances, de l'évolution géopolitique et du marché intérieur.

C'est précisément ce que je présente au côté de Margrethe Vestager dans le cadre de ce troisième pilier, qui concerne les entreprises non-européennes qui voudraient venir bénéficier, souscrire à des appels d'offres, notamment d'entités publiques.

Ce n'est pas un petit enjeu dont on parle : chaque année, plus de 250 000 autorités publiques dans l'UE dépensent environ 2 000 milliards d'euros par an, soit 14% du PNB européen. Evidemment, tout le monde est invité à répondre à ces appels d'offres. Alors, cela concerne tout ce que l'on sait pour faire vivre les collectivités, mais cela concerne aussi des appels d'offres beaucoup plus importants : des infrastructures, des ponts, des autoroutes, des infrastructures de télécommunications.

Et voyez-vous, ce qui est important pour nous et pour les entreprises, c'est un peu, pour répondre à une autre analogie, comme dans le sport. On accueille tout le monde, on fait la compétition, mais il faut que les règles du jeu soient les mêmes pour tout le monde.

Force est de constater que nous avons été saisis, Mme Vestager et moi-même, par un certain nombre de cas où ce n'était pas le cas. Un certain nombre d'entreprises non européennes, qui voulaient bénéficier de ces marchés publics, bénéficiaient elles-mêmes de financement souvent très importants d'entités étatiques et qui donc faussaient la concurrence.

Mme Vestager, tout le monde le sait, veille avec soin et efficacité à cela pour nos entreprises européennes : il faut que cela s'applique à tout le monde. Et, en particulier, pour ceux qui ne sont pas européens, qui doivent concourir avec les mêmes règles que nous. C'est la philosophie de base : tout le monde est le bienvenu mais nous devons clarifier nos règles.

C'est dont il s'agit dans le 3ème pilier. Je le dis de façon très claire : on avait, du reste, pas attendu ce livre blanc pour ériger des règles, on avait déjà fait un certain nombre d'éléments importants au sein de la Commission, et notamment la précédente. Si un soumissionnaire répondait de façon beaucoup trop basse à une offre publique et que c'était évident, l'appel d'offre pouvait tout simplement être rendu caduc. Mais on a constaté que cette disposition n'était pas très souvent appliquée, trop lourde et incertaine.

Et donc, la proposition du livre blanc, c'est de la simplifier, de la rendre plus opérationnelle, et donc de proposer un mécanisme qui permet d'identifier des distorsions de la concurrence bien en amont, non pas seulement quand nous recevons des plaintes de concurrents.

Le mécanisme proposé dans le livre blanc est très puissant car ce sont les autorités de contrôle nationales qui effectueront un contrôle systématique au préalable, et la Commission interviendra en dernier ressort, là où c'est le plus nécessaire. Par exemple, dans le cas de grands projets d'infrastructure.

Cette nouvelle approche que je viens de décrire concernant les marchés publics s'appliquera également aux financements de l'UE. Nous veillerons également à ce que les bénéficiaires de financements européens ne soient pas subventionnés par des pays tiers de façon à fausser les conditions de concurrence équitables.

Voilà en quelques mots ce que nous proposons. Nous sommes dans une situation particulière, lors de laquelle des discussions s'ouvrent entre les Etats Membres et leurs entreprises sur le fait de pouvoir

soutenir leur économie locale. Beaucoup d'argent public est mobilisé, notamment pour le chômage partiel. Plus que jamais, les contribuables vont être attentifs, notamment pour les appels d'offres publics, à ce que ce qui se passe soit fait dans l'intérêt des entités, de l'Union, des pays, des entreprises. Cela nous oblige encore plus, et c'est la raison pour laquelle nous proposons aujourd'hui ce troisième pilier.

SPEECH/20/1119